



19^{ème} ASSEMBLEE ANNUELLE DU COMITE DES SUPERVISEURS DE BANQUES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

COMMUNIQUE FINAL

L'an deux mille seize, les vingt huit et vingt neuf du mois de novembre, s'est tenue à Khartoum, en République du Soudan, la dix neuvième Assemblée annuelle du Comité des Superviseurs de Banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CSBAOC).

Y ont pris part les délégués des Institutions ci-après :

- Central Bank of Sudan, Institution hôte ;
- Banque Centrale du Congo,
- Banque Centrale de la République de Guinée ;
- Bank of Ghana ;
- Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (CB-UMOA) ;
- Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale : Secrétariat Permanent (COBAC), qui assure le Secrétariat Permanent du Comité ;
- Institut Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO), en qualité d'observateur ;
- Fonds de Garantie des Dépôts en Afrique Centrale, en qualité d'observateur.

Les Banques Centrales de la Gambie, de la Sierra Léone, du Nigéria et du Libéria, ainsi que Nigeria Deposit Insurance Corporation (NDIC), également conviés, n'ont pas été représentés.

L'ouverture des travaux a été marquée par l'allocution du Président en exercice Monsieur Jean Marcel KALUBI KAYEMBE, Directeur de Direction de la Surveillance des Intermédiaires Financiers de la Banque Centrale du Congo.

Dans son propos liminaire, Monsieur Jean Marcel KALUBI KAYEMBE, a vivement remercié les Autorités de la Banque Centrale du Soudan, pour l'organisation de cette 19^{ème} Assemblée annuelle. Il a précisé que son mandat arrive à sa fin, avec la tenue de cette Assemblée annuelle. Monsieur KALUBI KAYEMBE a passé ensuite en revue les actions mises en œuvre durant le mandat qui lui a été confié, notamment :

1. la participation à la réunion de haut niveau sur la supervision bancaire, organisée par le Financial Stability Institute au nom du Comité ;
2. l'élaboration des actes de la 18^{ème} assemblée ;
3. l'élaboration de l'annuaire du Comité ;
4. l'organisation d'un séminaire à l'intention des membres.

Il a terminé son propos en souhaitant plein succès au nouveau Président, en invitant les membres à lui apporter leur soutien pour la mise en œuvre du programme qui lui sera défini.

A sa suite, le Gouverneur Assistant de la Banque Centrale du Soudan, Monsieur Hussein Jangoul, a remercié le Comité d'avoir choisi son Institution, comme membre hôte des assemblées annuelles pour la deuxième fois. Il a souhaité que les travaux du Comité s'inspirent du cadre fixé par le Comité de Bâle afin d'améliorer nos cadres de supervision et la résilience des secteurs bancaires respectifs.

En passant en revue la situation économique du Soudan, le Gouverneur Assistant a indiqué que son pays a subi en 2011 un choc majeur du fait de la scission avec le Soudan Sud, qui a entraîné une perte importante des recettes budgétaires, en lien avec la baisse des revenus d'exportation et une hausse de l'inflation. Pour juguler cette situation, le Gouvernement soudanais a mis en œuvre des réformes visant l'amélioration de la croissance économique et a défini une stratégie globale pour restructurer le secteur bancaire, améliorer la résilience des banques, attirer les investissements directs étrangers et encourager le développement à l'étranger des banques nationales.

Pour clore son allocution, il a exhorté le Comité à mettre en œuvre les recommandations du Comité de Bâle, de manière à renforcer les dispositifs de supervision. En souhaitant plein succès aux travaux, il a déclaré ouverte la 19^{ème} Assemblée annuelle du CSBAOC.

Après la traditionnelle photo de famille, les membres du CSBAOC se sont par la suite retrouvés à huis-clos. Les travaux du Comité ont débuté par l'adoption de l'ordre du jour. Ensuite, les membres ont également approuvé les grandes lignes du rapport d'activité du Président sortant et ont procédé par acclamation à l'élection du nouveau Président du Comité, en la personne de Monsieur Buraie Siddig Ali, Directeur de la supervision bancaire à la Banque Centrale du Soudan, dont le mandat prendra fin lors de la prochaine Assemblée annuelle. Dans un bref discours de circonstance, celui-ci a remercié le Comité pour l'honneur accordé à son pays, le Soudan, à la Banque Centrale du Soudan et à sa personne, pour assurer la présidence du Comité au titre de l'année à venir.

Les travaux ont repris, par la suite, avec le tour de table consacré aux développements récents survenus dans les différentes Institutions. Les huit (8) membres présents, dont deux observateurs, ont succinctement présenté la situation de leurs systèmes bancaires respectifs et les récentes évolutions intervenues. Il est globalement ressorti que les membres ont mis en œuvre des réformes réglementaires, visant à améliorer la stabilité du système bancaire et ont élaboré des cadres de résolution de crise pour traiter les difficultés des établissements de crédit.

Les débats et échanges fructueux qui s'en sont suivis et ont porté sur plusieurs problématiques relatives notamment à :

- La supervision sur base consolidée des groupes bancaires transfrontaliers ;
- La résolution des crises bancaires ;
- la coopération entre les membres à travers les collèges de superviseurs et la signature d'accords de coopération ;
- l'amélioration des conditions de banque et la qualité du portefeuille des banques ;
- le renforcement du capital minimum ;
- la mise en œuvre des accords de Bâle II et Bâle III ;
- l'implémentation des IFRS ;
- la mise en place des fonds de garantie de dépôts ;

- la supervision de la microfinance ;
- les évolutions réglementaires, afin de s'arrimer aux standards internationaux.

Les échanges ont été suivis de l'exposé du Dr. Abdalbasit Mohammed Mustafa Galal, chercheur auprès de l'Autorité suprême de contrôle légitime des banques et institutions financières, sur l'expérience bancaire islamique au Soudan. Il a défini la banque islamique comme une institution financière et économique caractérisée par le positivisme, le développement, l'investissement et le socialisme. Le modèle de banque islamique fonctionne selon la charia islamique, pour maintenir les principes économiques islamiques en phase avec le secteur réel. Après avoir présenté les grandes caractéristiques des banques islamiques, il a développé les quatre axes majeurs articulés autour des avantages accordés par la finance islamique, à savoir l'augmentation des services bancaires, la réussite de l'expérience de la finance islamique et les arrangements organisationnels pour l'adoption de la finance islamique. Il a terminé son exposé en indiquant que la finance islamique est une opportunité pour accroître l'offre de services bancaires et accélérer la bancarisation des économies.

Le Comité a, par la suite, suivi et pris acte de la présentation faite par la Commission Bancaire de l'UMOA, sur les termes de référence pour la rédaction d'un document cadre pour l'organisation des collèges de superviseurs au sein du Comité, et du calendrier pour la finalisation des travaux y relatifs. Il a aussi examiné le rapport financier et le budget 2017, proposés par le Secrétariat Permanent, ainsi que le programme d'actions du nouveau Président. A cet effet, il a délibéré sur les points soumis à son approbation et pris les résolutions suivantes :

- adoption du Budget 2017 du Comité ;
- adoption du Programme d'activités du Comité ;
- création d'un Comité Ad hoc ;
- adoption de l'abonnement à Financial Stability Institute (FSI)/Connect pour une personne au niveau de chaque membre ;
- validation du programme de travail proposé par la Commission Bancaire de l'UMOA, pour l'élaboration d'un document cadre sur le collège des superviseurs.

A l'issue des échanges, Monsieur Papa FAYE, Directeur des Etudes, de la Réglementation et des Relations Extérieures de la commission Bancaire de l'UMOA a adressé, au nom des membres du Comité, les sincères remerciements à la Banque Centrale du Soudan, pour l'accueil chaleureux dont ils ont fait l'objet tout au long de leur séjour dans le pays.

Les travaux de la 19^{ème} assemblée annuelle du CSBAOC ont été clos par le mot de clôture de Monsieur Hussein Jangoul, Gouverneur Assistant de la Banque Centrale du Soudan.

La Banque du Ghana a été choisie, comme l'institution hôte, pour organiser la 20^{ème} assemblée annuelle du CSBAOC.

Fait à Khartoum, le 29 novembre 2016